

▪ ▪ ▪ marins. Ils ont la capacité de se transformer en robots dès qu'un danger menace la faune marine et océanique... et ainsi de voir leurs possibilités décuplées afin d'accomplir leurs missions. En filigrane, *Roboats* veut souligner l'importance de respecter toutes les formes de vie marines,

et plus généralement, la planète.

Bee Prod, société de production créée en mai 2017 par **Pierre Belaisch**, ancien dg de Gaumont Animation France (2010-2016), est positionnée sur la production de programmes jeunesse. ■

What' Up Films : la série *The Staircase (Soupçons)* achetée par Netflix et sélectionnée à Tribeca

Selon nos informations, la série documentaire au long cours, *The Staircase (Soupçons* en français), écrite et réalisée par **Jean-Xavier de Lestrade**, et riche aujourd'hui de 13 épisodes (dont trois inédits) sera **proposée dans son intégralité** entre fin avril et début juin **sur Netflix** qui en a acquis les droits pour le monde, sauf en France où **Canal+** diffusera **l'ensemble de la série** au même moment. Par ailleurs, les trois derniers épisodes inédits de cette saga judiciaire seront programmés en **avant-première mondiale** lors d'un événement spécial hors compétition au **festival américain de cinéma indépendant de Tribeca**, qui se déroule à New York du 18 au 29 avril.

Rappelons que la série *Soupçons* (13x52', produite par What's Up Films, Matthieu Belghiti) raconte, sur près de seize ans, le **long parcours judiciaire de l'écrivain américain**

Michael Peterson, accusé d'avoir tué sa femme en 2001. Jean-Xavier de Lestrade avait filmé cette histoire, depuis la préparation du procès jusqu'au verdict, puis le départ pour l'emprisonnement à perpétuité de Michael Peterson, alors qu'il clamait son innocence. En juillet 2011, un rebondissement spectaculaire incite l'auteur et réalisateur à s'intéresser à nouveau à cette affaire. Le FBI venait en effet de découvrir que l'expert Duane Deaver, le principal témoin à charge, avait falsifié les résultats d'analyses de sang dans une trentaine de cas, dont celui de Michael Peterson. En 2012, Jean-Xavier de Lestrade réalise alors un volet supplémentaire, intitulé ***Soupçons : la dernière chance***, retraçant l'audience en révision du premier procès. Les trois derniers épisodes racontent la fin judiciaire de cette histoire extraordinaire. ■

A la Une

ACCeS : la rémunération des chaînes gratuites fragilise l'économie des chaînes payantes

Nouvelle voix dans le débat tumultueux sur les nouvelles relations éditeurs-distributeurs, **l'ACCeS a fait valoir son opposition**, lundi 12 mars, estimant que la **rémunération des chaînes gratuites** par les distributeurs de télévision est « **injustifiée et de nature à fragiliser l'économie des chaînes payantes, et tout le système de financement de l'audiovisuel et de la création en particulier** ».

Rappelons que les groupes TF1 et M6 demandent désormais à l'ensemble des distributeurs (FAI et Canal+) de payer pour la reprise de leurs chaînes en clair (TNT) assortie d'une offre enrichie (délinéarisé, nouvelles fonctionnalités, services complémentaires...) dans le cadre d'accords globaux. Selon l'Association des chaînes conventionnées éditrices de services (34 chaînes thématiques du câble, du satellite et IPTV), la mise en place d'une nouvelle rémunération « aura pour conséquence directe d'**appauvrir les chaînes payantes** » car leur financement repose à 75 % sur les recettes de rémunération d'opérateurs, dont le budget contenus n'est pas « extensible », observe l'association.

L'ACCeS déplore aussi que les chaînes gratuites « s'attaquent » à la principale source de revenus des chaînes payantes, alors que le développement de la TNT a déjà « **siphonné [leurs] recettes publicitaires** ». « Un tel mouvement aura des **conséquences lourdes** pour les chaînes thématiques payantes qui font par ailleurs déjà face à la **concurrence croissante des opérateurs internet de vidéo à la demande** et dont l'économie déjà fragile **supporterait difficilement un nouveau choc** », prévient l'association. Elle ajoute que cette nouvelle donne aurait non seulement « un **impact direct sur la diversité de l'offre de télévision** » mais aussi sur leurs **investissements dans la création**, qui ont atteint 45 millions d'euros en 2016.

A ce stade, le groupe TF1 a signé des accords globaux (chaînes et services enrichis) avec SFR, Bouygues Telecom, Orange et est en discussion avec le groupe Canal+ et Free. De son côté, le groupe M6 a signé avec l'ensemble des distributeurs à l'exception de Free avec lequel il est en négociations. ■

Industrie des programmes

Lagardère Studios : prise de participation majoritaire dans Skyhigh TV aux Pays-Bas

Lagardère Studios a pris une **participation majoritaire** au capital de **Skyhigh TV**, première société de production indépendante aux Pays-Bas, a annoncé la filiale de **Lagardère Active**, lundi 12 mars. Créée en 1999, la société est détenue par ses trois actionnaires fondateurs, **Marc Dik, Wilfred Drechsler et Bernard van den Bosch**. Skyhigh TV est « spécialisée dans la production et la distribution de programmes de divertissements,

factual entertainment et documentaires » et « produit pour l'ensemble des diffuseurs néerlandais, publics et privés », précise le communiqué. Elle est notamment connue pour ses émissions ***The Bully Project, Model in 1 Day et Teen Mom, Celebrity Support***.

Cette acquisition constitue une nouvelle étape dans le développement international de Lagardère Studios, après les prises de participation majoritaires dans **Aito Media Group** en .. ■